

MAIRIE DE MADRANGES

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

SÉANCE DU 24/02/2023

Le conseil Municipal de la commune de Madranges s'est réuni le vendredi 24/02/2023 à 20h30.

Étaient présents : Jean-Pierre BORT, Michel PORTE, Jean-François LONGUET, Guillaume PORTE, Pierre CROISILLE. Baptiste BORT, Magalie BRETTE, Nadine VAN.

Étaient absents : Serge BORDES, Sylvie MAGOUTIER (procuration à Jean-Pierre BORT) Jean SAUVENT (procuration à Guillaume PORTE)

Secrétaire de séance : Magalie BRETTE

ORDRE DU JOUR :

1) Élection du secrétaire de séance

2) Approbation du CR du conseil municipal du 20 janvier 2023 : à l'unanimité.

3) Délibérations :

3.1 Délibération 1 : M 57 abrégé (*nouveau référentiel budgétaire et comptable*) est voté à l'unanimité.

3.2 Délibération 2 : Participation fiscale de la commune aux dépenses de la FDEE19 (*fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze*), le montant s'élève à :1037,17euros

4) Festivités de fin d'année et anniversaire : Comme convenu un courrier a été envoyé à Madame Christiane FERRIERE, dans le quel le CM exprimait sa déception de ne pas avoir vu Mimi présente cet après-midi du 8janvier. Un courrier retour de Madame Christiane FERRIERE fut réceptionné par la mairie.

5) Com-Com : La commune de Bugeat est officiellement intégrée à la Com-Com, un arrêté modificatif a fixé la nouvelle composition du conseil communautaire de la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources.

6) Proposition de vente du logement communal du R de C : Comme convenu, monsieur le Maire propose la vente de l'appartement pour la somme 20 000euros (appartement en l'état). Réponse favorable de Mme Dunouhaud.

7) Location logement (au-dessus de la mairie). Remise au propre du logement par Vincent SAUVENT et Jean-François LONGUET.

Le nouveau bail de location débutera au 1^{er} avril. M. Thomas Malgorn a été retenu pour cette location. Le conseil vote également l'augmentation du loyer qui s'élèvera à 350€.

8) Logement HLM allée du terrain de jeux : Vient d'être effectuée l'installation de deux compteurs d'eau en bordure de route afin de faciliter le relevé des compteurs des deux maisons.

9) Com-Com (déchets) :

Prochainement se tiendra une conférence des Maires pour prendre une décision. Ci-après l'avis de monsieur le Maire quant aux désirs de la commune : Pas d'opposition concernant les nouveaux gestes de tri, souhait de conserver le ramassage individuel ainsi que le maintien des trois conteneurs actuels. Favorable au relevé des ordures ménagères 1 semaine, et les déchets recyclables la semaine suivante.

10) Travaux Vincent :

10.1 Travaux réalisés : Relevé des compteurs d'eau de la commune, pose de goudron au cimetière et route de Tulle, mise en place d'un panneau d'affichage, l'installation des deux compteurs d'eau aux logements HLM. **En cours de réalisation :** les travaux de rénovation du logement communal au dessus de la mairie.

10.2 A réaliser sur la prochaine période : La réparation du toit du préau (matériel acheté), la consolidation du mur du parking de la salle polyvalente, la reconstruction du mur du vieux cimetière, la réparation des portes de l'Église (matériel acheté), les captages, l'assainissement de Feugeas et réfection de ses nids-de-poule, réfection des joints du parvis de la mairie.

11) Travaux entreprises :

- **Éclairage public et compte rendu de la réunion fédé:** Coupure d'électricité sur Feugeas le 10mars. Les travaux sur la 1ère tranche de lampadaires (route du Lonzac et route de Chaumeil) seront effectués entre le 10 et 15mars. Les 2ème et 3ème tranches sont gelées jusqu'à fin juin.
- **Point lumineux à l'Arbre :** installation effectuée.
- **Point lumineux terrain de jeux :** ampoule défectueuse remplacée.
- **Entreprise NICAUD :** Travaux au quartier Mandrin effectués. Reste le chemin de Feugeas.
- **Département :** Des travaux route du Lonzac et route de la chapelle ont été effectués.
- **Hydro Elect :** Les travaux concernant le schéma directeur restent à faire.

12) Route de Broussas DETR : Dossier de demande de DETR (*dotation d'équipement des territoires ruraux*) envoyé, en attente d'un retour de la subvention.

13) Compte N26 : 1000,04euros.

14) Loyers appartements : Les prestations d'allocations logement des locataires sont directement versées à la mairie. Quant aux dettes contractées, une demande de plan d'apurement, si besoin, sera engagée.

15) Sono salle polyvalente : Le matériel est arrivé, M. Rivassou est mandaté pour son installation.

16) Réunion publique du 12 mars (heure à définir).

17) Questions diverses.

Monsieur Michel PORTE rappelle la nécessité d'engager une réparation du chemin de Fombelle.

La séance est levée à 22h20.